



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INFLUENZA AVIAIRE

La situation sanitaire continue de s'améliorer : allègement des mesures de restriction dans quatre départements du Sud-Ouest

Paris, le 11 juin 2021

La situation nationale au regard de l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) poursuit son amélioration. La zone de surveillance renforcée du Sud-Ouest a été levée le 10 juin. La quasi-totalité du Sud-Ouest redevient indemne d'influenza aviaire et les restrictions mises en place depuis plusieurs mois dans les communes concernées sont abrogées.

Compte tenu du travail d'assainissement effectué dans les élevages et du constat de l'absence de persistance du virus, la zone de surveillance renforcée qui couvrait une partie du département des Landes, des Pyrénées Atlantiques, du Gers et du Lot-et-Garonne est levée le 10 juin. Les préfets des quatre départements concernés ont pris cette décision, en lien avec la direction générale de l'alimentation.

De fait, les mesures de limitation des mouvements d'animaux qui ont été instaurées depuis le mois de décembre pour contenir la progression de l'épizootie sont ainsi levées pour toute la zone de surveillance renforcée de ces quatre départements.

Le niveau de risque est considéré comme « négligeable » sur l'ensemble du territoire national depuis le 28 mai. Depuis le 28 avril, aucun nouveau foyer d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) n'a été détecté en élevage en France ni aucun cas dans la faune sauvage depuis le 3 mai. Très peu de suspicions de niveau faible sont relevées depuis fin mai, toutes infirmées.

Les mesures de prévention sanitaire générale, biosécurité dans les élevages et au cours des transports, restent toutefois toujours de mise et les professionnels tout comme les particuliers sont invités à les respecter¹.

Contacts presse

Service de presse de Julien Denormandie
Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère
Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de l'Alimentation
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
www.alimentation.gouv.fr
@Agri_Gouv

¹<https://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-les-mesures-de-biosecurite-pour-les-operateurs-professionnels-et-les-particuliers>